



Quelle stratégie syndicale pour nos luttes ?

Ligue Communiste des Travailleurs - avril 2015

1. La réalité actuelle des luttes en Belgique

Ce texte est le fruit d'une expérience de plusieurs années de travail syndical, de discussions avec des camarades dans les luttes ainsi que d'une élaboration de plusieurs années au sein de la Ligue Communiste des Travailleurs (LCT). Il s'agit du document syndical approuvé lors du troisième congrès de notre organisation, en avril 2015. Pour l'analyse de la dynamique de la lutte de classes ces derniers mois, nous vous invitons à consulter nos journaux. Cependant, depuis le mois d'avril 2015, les principales tendances de la situation syndicale n'ont pas changé et ce document conserve toute son actualité.

Nous le présentons comme un outil de discussion pour tous les militants syndicaux qui se posent des questions sur nos syndicats et qui veulent faire avancer la cause des travailleurs. Il ne prétend pas être complet et de nombreuses erreurs subsistent sûrement, mais nous avons essayé de dégager une caractérisation de nos organisations syndicales à partir d'une analyse marxiste. C'est dans ce cadre que nous avançons un programme pour un travail politique des militants révolutionnaires dans nos organisations syndicales.

Nous vous invitons à prendre contact avec nous afin d'en discuter fraternellement.

*Ligue Communiste des Travailleurs
lct.cwb@gmail.com
Section belge de la
Ligue Internationale des Travailleurs
Quatrième Internationale*



La manifestation du 6 novembre 2014, les grèves régionales et la grève nationale ont été un succès en termes de participation, en comparaison avec la période précédente. Le 15 décembre 2014, les syndicats ont paralysé le pays en fermant l'espace aérien, en bloquant les ports, en paralysant les transports publics et en bloquant les grands zonings industriels, et ce, souvent déjà la veille au soir.

Cependant, même avec les luttes actuelles, nous restons, pour l'instant, dans une situation non-révolutionnaire en Belgique. Bien que les mobilisations aient été historiques, la majorité de notre classe n'était pas sur les piquets, ni dans les rues. Actuellement, la bourgeoisie contrôle la situation de la lutte de classes avec ses alliés et n'est pas en crise. Prenons, par exemple, la supposée querelle entre le PS et les libéraux au gouvernement. Cela a fait grand bruit dans les médias : « le PS et le CDH mis dans l'opposition ! » Mais, tout comme la session d'ouverture du parlement, il s'agit d'un spectacle pour faire croire à la classe que la social-démocratie est « avec le peuple ». Car, dans les faits, Paul Magnette qualifie l'entrevue avec son homologue de la N-VA, qui avait pour but de lancer la coopération entre entités fédérées, de « constructive ».¹ Et la politique d'austérité est appliquée au même titre au niveau de la Région wallonne, gouvernée par une coalition PS-CDH.

Nous pensons que c'est parce que la bourgeoisie belge est unie sur les grandes lignes pour approfondir l'exploitation de notre classe. Un élément également important pour caractériser la situation en Belgique est que la classe moyenne reste majoritairement du côté de la bourgeoisie, même si elle commence à se paupériser.

La montée du gouvernement Michel s'inscrit dans un changement de la conjoncture dans la lutte, mais pas dans un changement de la situation non-révolutionnaire décrite plus haut.

En effet, la mobilisation du 6 novembre 2014 et les grèves, ainsi que les débordements bien canalisés ou isolés par l'appareil, déjà en septembre et en octobre, montrent que la classe est plus

mobilisée qu'avant. Cela est dû au facteur objectif de l'approfondissement de l'austérité et de la pauvreté dans notre pays. Mais la mobilisation a à voir aussi avec le facteur subjectif de la direction qui appelle à la lutte. Celle-ci le fait pour différentes raisons : tout d'abord, parce qu'elle ne veut pas perdre le contrôle du mouvement, qui pourrait la déborder. Elle doit montrer au gouvernement qu'elle sait tenir ses troupes et, pour cela, elle doit canaliser la colère des travailleurs. Ensuite, elle le fait parce que le gouvernement de droite attaque sa fonction principale : celle d'être l'interlocuteur entre patrons et travailleurs, bref la raison d'être de la bureaucratie syndicale. Sur ces deux points, elle doit prouver à son « employeur » qu'elle sert encore à quelque chose. Et enfin, elle le fait également parce que le PS appelle à l'opposition au gouvernement fédéral, dans une pseudo-opposition pour garder le contrôle sur une partie de notre classe.

Le fait objectif est là : les syndicats mobilisent, et une partie de notre classe les suit. Cependant, le plan de lutte et la grève générale ont été décrétés préventivement par la bureaucratie syndicale, pour toutes les raisons citées, et elle n'est pas un reflet fidèle de la conscience de la majorité des travailleurs belges. Le contraste est flagrant, par exemple, avec la grève générale des services publics en 1983 contre un gouvernement de droite qui attaquait les fonctionnaires, déjà avec des politiques d'austérité. Les cheminots carolos, en AG, décidèrent alors la grève, rejoints par des cheminots d'autres régions. Cette grève s'est rapidement étendue à d'autres secteurs publics et a forcé la CGSP à appeler à une grève indéfinie du secteur public. Ce n'est pas le cas actuellement. C'est

l'avant-garde politique et syndicale qui a assuré les piquets. Comme toujours dans une lutte, bien sûr, mais elle n'était pas nombreuse. Le nombre de grévistes était historiquement élevé, mais ne doit pas nous conduire à une analyse impressionniste. En effet, beaucoup de grévistes sont restés à la maison, n'ont pas assuré les piquets, ne se sont pas mobilisés.

Le mouvement était dirigé contre les mesures d'austérité du gouvernement Michel I, mais n'a pas réussi à faire reculer les mesures. Au lendemain de la grève générale, Charles Michel assurait que, depuis le début, le gouvernement ouvre grand ses bras à la concertation sociale. Une concertation qui a d'ailleurs repris au lendemain de la grève, à la manière d'une trêve accordée par les syndicats au gouvernement. Le groupe des 10 s'est déjà mis d'accord sur l'aménagement des fins de carrière et les statuts ouvriers-employés, et le gouvernement l'a approuvé. « *C'est un bon pas qui prouve qu'on peut parvenir à des solutions par la concertation* », disait le patron de la FGTB en sortant, après avoir collaboré, une fois de plus, avec le patronat.² Comme souvent, c'est une très petite victoire pour les travailleurs, car ils ont forcé les patrons à lâcher un peu de lest dans certains dossiers (comme l'obligation de payer le premier jour de maladie pour les ouvriers), mais c'est surtout une victoire pour la bureaucratie syndicale qui, une fois de plus, a montré qu'elle sait tenir ses troupes et qu'elle est un interlocuteur indispensable. Toutefois, si l'on regarde les avancées des politiques d'austérité, c'est une défaite, car elles n'ont pas bougé d'un pouce...

Suite au refus par le gouvernement d'appliquer les conclusions du groupe des 10 sur les prépensions, et au

maintien du saut d'index (et des autres mesures d'ailleurs), les syndicats ressortirent un plan d'action. Ils sont cependant plus fragilisés, car, bien que l'accord salarial ait été accepté par la CSC et la CGSLB, les trois syndicats déclarent maintenir le « front commun ».

Ce deuxième plan d'action suit malheureusement la logique du premier ; la concentration du 19 mars 2015 a été plus importante que celle de septembre 2014, mais elle était bien maigre, si on la compare à la mobilisation des travailleurs en novembre et décembre. La grève générale des services publics sera sans doute importante et, nous l'espérons, débordera dans le secteur privé. Mais jusqu'à maintenant, il n'y a pas d'appel intersectoriel à la grève générale.

Soulignons que de nombreuses luttes éclatent presque tous les jours contre les conséquences de la crise : rejet de fermeture d'entreprise avec occupation du site (La Louvière) ; grève victorieuse de 35 ouvriers contre des licenciements (Bruxelles) ; grèves des conducteurs de train du SIC ; grèves spontanées des accompagnateurs de train ; mobilisations contre des licenciements de personnel ou de délégués dans des Communes ; etc. Bref, la combativité, non organisée par les syndicats, existe bien au quotidien.

1.1. Quelques luttes exemplaires

En 2010, les travailleurs d'**Inbev** ont obtenu que la direction retire son plan de licenciements massifs, grâce à leur lutte et malgré les menaces d'astreintes.

Citons **Ford Genk**, où la combativité a été importante, en dépit des tentatives de la bureaucratie d'enterrer la mobilisation. Un Comité de lutte en marge des syndicats a vu le jour, réunissant les travailleurs de l'usine et des sous-traitants,

et il a joué un rôle important dans la lutte. Cependant, là aussi, malgré les cahuètes perdues pour le groupe Ford, la restructuration de l'usine a bien eu lieu.

En mai 2013, les travailleurs de **Swissport** maintinrent leur grève malgré les négociations syndicales au rabais et les menaces du gouvernement. Et ils ont fait plier le patron de l'énorme multinationale en obtenant une partie de leur cahier de revendications !

Il est à souligner que, lorsque des comités de soutien à la lutte se mettent en place et jouent un important rôle de catalyseur de la lutte, ils permettent à la base d'être présente et aux autres secteurs d'apporter leur soutien, en dehors de l'appareil syndical bureaucratique. C'est ce qu'a démontré l'expérience du Comité de soutien aux travailleurs de **BM&S**. Les travailleurs ont mené plus de 3 mois de grève contre ce sous-traitant de la SNCB. Ce fut la plus longue grève de ces dernières années. Ils ont obtenu de nombreuses petites victoires allant du recul des huissiers à un mini-accord qui réintègre certains travailleurs. Le patronat voulait virer 5 travailleurs. Et il a partiellement réussi, grâce à la passivité et la complicité de permanents syndicaux. Ajoutons à cela le refus d'organiser la solidarité avec les travailleurs de l'atelier de Forest, quand un permanent a annulé en dernière minute une mobilisation sur leur site « pour des raisons de sécurité »... Dans cette lutte, de nombreux travailleurs et quelques délégations sont venus exprimer leur solidarité. Des messages de solidarité sont venus de France, d'Italie, d'Espagne et d'Angleterre.

1.2. La lutte à la SNCB

Les cheminots ont connu une grosse lutte contre la scission du groupe SNCB, qui s'est soldée par un échec. Après une

courte période d'échauffement et d'actions et une grève nationale largement suivie, mais avec des piquets toujours très réduits, l'action s'est vite embourbée dans un processus de négociations imposé par les appareils CGSP-CSC, interminable et on ne peut plus opaque. La bureaucratie syndicale a finalement présenté la scission comme une victoire, puisqu'elle « avait sauvé l'unicité du statut ». Les cheminots étaient pourtant, dans l'ensemble, bien plus démoralisés que contents de ce moindre mal... bien fragile et provisoire. La scission a préparé une accélération de la destruction du statut, avec des (menaces de) filialisations et la suppression progressive de HR-Rail.

Après cela, ces derniers mois à Bruxelles, des guichetiers sont partis en grève spontanée en arrachant des résultats concrets ; des assemblées du personnel sur le lieu de travail se sont déroulées dans trois services différents contre la menace d'externalisations, et elles semblent au moins retarder celles-ci... Les techniciens de l'atelier de Forest ont fait trois grèves contre les plans d'économie d'une nouvelle direction filialisée, dont la dernière, spontanée, qui a forcé une victoire : l'engagement de personnel... Les nettoyeurs du sous-traitant mafieux BM&S ont fait une grève dure et déterminée, en peinant malheureusement à trouver un soutien assez fort chez les cheminots. Ils ont obtenu des victoires grâce à leur détermination et leur solidarité.

Le chemin de fer est une des entreprises à forte présence ouvrière qui a une tradition de lutte. C'est une grande entreprise, avec une très forte affiliation syndicale étant donné qu'il y a un statut commun à défendre collectivement. Mais tout ceci est en plein

démantèlement... De ce que l'on peut constater, suite à la scission, les attaques vers la privatisation s'accroissent et les luttes se multiplient ; elles sont plus locales et donc plus proches de la base, mais plus isolées. De ce fait, des travailleurs qui ne sont d'habitude pas impliqués dans l'action syndicale peuvent se lancer parfois pour la première fois dans la lutte.

1.3. La CGSP-ALR de Bruxelles

Certains délégués de la CGSP-ALR ont organisé des actions face aux attaques contre les conditions de travail dans les services publics (communes, hôpitaux, écoles). Par exemple, à Bruxelles, durant la grève du 14 novembre 2012 ainsi que lors de la grève des cheminots du 27 juin 2013, des ALR sont venus apporter leur soutien aux actions de blocage. Des délégués ALR soutiennent, individuellement ou collectivement, des collègues d'autres sites, ce qui est une attitude solidaire peu commune.

Notons que sous l'impulsion de délégués combattifs, un groupe de travail sur le thème de l'austérité (GT austérité) a été créé fin 2013. Ce groupe fait partie de la structure de la CGSP-ALR et est ouvert aux délégués, mais aussi aux affiliés. Ce GT a présenté sa campagne au congrès de la CGSP en décembre 2013 et a reçu un mandat du Bureau pour la mener à bien. Le GT a réalisé une brochure sur l'austérité dans les services publics et a pour objectif de sensibiliser largement les délégations syndicales du secteur à Bruxelles.³

1.4. Notre constat : une combativité canalisée

Face aux attaques, la bureaucratie syndicale a organisé des mobilisations, principalement pour répondre à la pression de la base. L'exemple le plus

évident est la série de « promenades » organisées dans toute la Belgique au printemps 2013, après le gel des salaires et le bidouillage de l'index. Les grèves du mois de décembre 2014 sont également un bon exemple de la tactique de « saucissonner » le mouvement pour l'essouffler et pour ensuite l'arrêter brutalement.

Ces réactions de « lutte » de la bureaucratie étaient aussi dues à sa mise à l'écart par la bourgeoisie, qui avait décidé d'accélérer la mise en place des mesures d'austérité sans passer par la traditionnelle phase de négociations avec les syndicats. La grande peur de la bureaucratie, et même ce contre quoi elle se bat, c'est d'être éliminée de la table des négociations. Elle se bat pour pouvoir concéder et négocier. Au lieu de défendre les acquis, sa politique est donc d'accompagner les mesures d'austérité pour essayer de nous faire passer la pilule.

Nous observons qu'elle a réussi à canaliser la colère des travailleurs contre les mesures du gouvernement, mais également contre les licenciements massifs. Elle a systématiquement dévié la lutte des travailleurs licenciés vers des négociations stériles, dans les marques du plan de licenciements, c'est-à-dire sans jamais remettre en cause le plan en lui-même. Ils ont donc systématiquement joué les « gentils élèves » qui collaborent à la « procédure Renault », en voulant faire croire aux travailleurs que leur attitude était une stratégie pour mettre « des bâtons dans les roues » des patrons.

Par exemple, les manifestations locales contre les fermetures sont organisées comme des **marches « d'enterrement »**, car la manifestation canalise le mécontentement et a pour

revendication de faire pression pour un plan social, sans lendemain, et non pas pour une lutte sans merci contre les plans du patronat.

La fonction des « **grandes manifestations** » organisées par la bureaucratie est donc de canaliser la lutte de secteurs souvent assez combatifs (comme Caterpillar ou Arcelor), en les diluant dans des marches bien contrôlées. Néanmoins, la participation des travailleurs en masse à ces grandes balades « youkaidi-youkaida » est un indicateur, bien que déformé, de la combativité de notre classe.

Soulignons le rôle canalisateur des **revendications générales et floues** lancées par la bureaucratie : « pour le pouvoir d'achat », « pour une fiscalité juste ». Cela montre que l'objectif n'est pas que les travailleurs revendiquent quelque chose de concret et l'obtiennent ; ce sont des consignes qui permettent à la bureaucratie de négocier, car ce sont eux les « experts ». De plus, si la revendication est précise, les travailleurs savent mieux voir s'ils ont perdu ou gagné. Et s'ils sont contre une mesure concrète, par exemple, « contre le gel des salaires », la bureaucratie n'organise jamais les luttes « jusqu'à l'obtention du retrait du gel des salaires ».

Nous constatons que des manifestations et des actions combatives se font parfois dans le cadre d'actions nationales, mais en marge des bureaucraties nationales des grands syndicats.

Autrement dit, les militants syndicaux combatifs profitent des grosses mobilisations, d'ailleurs vécues comme profondément démotivantes, pour organiser des actions plus radicales (piquet de grève, rassemblement, tractage).

Mais, bien que combative, notre classe ne parvient pas à opposer une résistance suffisante pour stopper les attaques de plus en plus dures de la bourgeoisie, des attaques qui mettent en péril les acquis historiques de la classe ouvrière. Malgré sa combativité et la mobilisation, et à cause de la capacité de contrôle de la bureaucratie syndicale, aucune victoire un tant soit peu importante n'a été remportée par notre classe. Toutes les mesures d'austérité sont passées, presque comme une lettre à la poste.

La situation de la lutte de classes en Belgique reste bien **non-révolutionnaire**, et le parti socialiste a bien joué son rôle pour « contrôler les troupes » et éviter que la marmite de la lutte de classes n'explose. C'est d'ailleurs une des caractéristiques de cette situation de la lutte de classes : **la bourgeoisie et son gouvernement gardent le contrôle sur notre classe.**

1 Le Soir 11.12.14

2 Le Soir en ligne 23.12.2014

3 Vous trouverez la brochure sur le site de la CGSP-ALR de Bruxelles : www.infoskes.be

2. Caractérisation des syndicats



2.1. Le rôle de la bureaucratie syndicale

La bureaucratisation est un phénomène social. Le travailleur qui devient délégué quitte petit à petit son travail ; il peut par la suite devenir permanent à mi-temps ou à temps partiel. Il s'agit d'une conquête importante, car nous avons ainsi des travailleurs détachés de l'exploitation quotidienne, qui se spécialisent et nous permettent de connaître les lois, les règlements. Bref, des travailleurs qui élaborent de la propagande et organisent notre lutte.

Souvent le délégué ou le permanent est amené à côtoyer le représentant de la bourgeoisie ou de l'Etat et se met

à parler leur langage. Il va avoir des horaires plus confortables, parfois un meilleur salaire, la possibilité de quitter son travail pour assister à des réunions. Des avantages qui sont liés à sa nouvelle fonction (utilisation de GSM, voiture de fonction, notes de frais, voyages...). Ce travailleur devenu bureaucrate ne veut pas trahir les luttes de ses camarades, mais il assimile, grâce à la modification de sa réalité sociale, le discours de la bourgeoisie.

Le lien avec sa base est différent selon les secteurs. Dans le secteur public, si le nombre de candidatures comme délégué atteint le quota de délégués prévu pour le secteur, les travailleurs sont

Les syndicats à l'époque de la décadence impérialiste

L'intégration des organisations syndicales au pouvoir de l'Etat

Il y a un aspect commun dans le développement ou, plus exactement, dans la dégénérescence des organisations syndicales modernes dans le monde entier : c'est leur rapprochement et leur intégration au pouvoir d'Etat. Ce processus est également caractéristique pour les syndicats neutres, les sociaux-démocrates, les communistes et les anarchistes. Ce fait seul indique que la tendance à s'intégrer à l'Etat n'est pas inhérente à telle ou telle doctrine, mais résulte des conditions sociales communes pour tous les syndicats. Le capitalisme monopolisateur n'est pas basé sur la concurrence et sur l'initiative privée, mais sur un commandement central.

Les cliques capitalistes, à la tête de trusts puissants, des syndicats, des consortiums bancaires, etc., contrôlent la vie économique au même niveau que le pouvoir d'Etat et, à chaque instant, elles ont recours à la collaboration de ce dernier. A leur tour les syndicats, dans les branches les plus importantes de l'industrie, se trouvent privés de la possibilité de profiter de la concurrence entre les diverses entreprises. Ils doivent affronter un adversaire capitaliste centralisé, intimement lié au pouvoir de l'Etat. De là découle pour les syndicats, dans la mesure où ils restent sur des positions réformistes – c'est-à-dire sur des positions basées sur l'adaptation à la propriété privée – la nécessité de s'adapter à l'Etat capitaliste et de tenter de coopérer avec lui.

Aux yeux de la bureaucratie du mouvement syndical, la tâche essentielle consiste à « libérer » l'Etat de l'emprise capitaliste en affaiblissant sa dépendance envers les trusts et en l'attirant à lui. Cette attitude est en complète harmonie avec la position sociale de l'aristocratie et de la bureaucratie ouvrière qui combattent pour obtenir quelques miettes dans le partage des surprofits du capitalisme impérialiste.

Dans leurs discours, les bureaucrates travaillistes font tout leur possible pour essayer de prouver à l'Etat – démocratique – combien ils sont dignes de confiance et indispensables en temps de paix, et plus spécialement en temps de guerre. Par la transformation des syndicats en organismes d'Etat, le fascisme n'invente rien de nouveau, il ne fait que pousser à leurs ultimes conséquences toutes les tendances inhérentes au capitalisme. [...]

Le capitalisme monopolisateur et les syndicats

Le capitalisme monopolisateur est de moins en moins prêt à admettre à nouveau l'indépendance des syndicats. Il exige de la bureaucratie réformiste et de l'aristocratie ouvrière, qui ramassent les miettes de sa table, qu'elles soient toutes les deux transformées en sa police politique aux yeux de la classe ouvrière. Si cela ne se réalise pas, la bureaucratie ouvrière est supprimée et remplacée par les fascistes. Alors tous les efforts de l'aristocratie ouvrière, au service de l'impérialisme, ne peuvent la sauver plus longtemps de la destruction.

A un certain degré de l'intensification des contradictions de classe dans chaque pays et des antagonismes entre les nations, le capitalisme impérialiste ne peut plus tolérer une bureaucratie réformiste (au moins jusqu'à un certain point) que si cette dernière agit directement comme actionnaire, petite mais active, dans les entreprises impérialistes, dans leurs plans et dans leurs programmes, au sein même du pays aussi bien que sur l'arène mondiale. Le social-réformisme doit être transformé en social-impérialisme dans le but de prolonger son existence et rien de plus car, dans cette voie, il n'y a en général aucune issue. [...]

L. Trotsky, *Les syndicats à l'époque de la décadence impérialiste*, 1940 (extraits)

alors désignés, cooptés, et aucune élection n'a lieu. Il n'y a élection que s'il y a plus de candidatures que le quota fixé, pour départager les candidats. Dans le secteur privé, « les élections sociales » sont un moment d'intense démocratie. Enfin, selon les secteurs ; souvent, les listes sont très contrôlées par les appareils syndicaux.

Ceci dit, c'est la pratique de la démocratie ouvrière – un travailleur, une voix ; l'organisation d'Assemblées générales (AG) souveraines ; la révocabilité du délégué ; etc. – qui peut empêcher ce processus « naturel » de bureaucratisation.

Les appareils syndicaux puisent leur force, notamment, dans le fait d'avoir enlevé à la base tout pouvoir de contrôle sur eux. Il y a beaucoup d'organes syndicaux, mais ils sont tous contrôlés par l'appareil. Une AG peut être « théoriquement » – selon les statuts – souveraine et démocratique, mais si le permanent qui la préside se permet de répondre à chaque intervention, s'il a de toute façon reporté les points qui le dérangent en fin d'AG quand tout le monde est parti et s'il s'arrange pour qu'aucune décision ne soit prise parce qu'il faut d'abord « consulter les instances pour ne pas être isolés... », ce n'est pas réellement une AG démocratique.

Quant aux réels organes de base, les AG des travailleurs, les AG des affiliés ou d'un même lieu de travail, elles sont convoquées seulement s'il existe un délégué combatif et une pression de la base. Mais, dans le secteur public par exemple, rien n'oblige une section à organiser une AG entre les AG statutaires organisées tous les 4 ans...

2.2. La bureaucratie en Belgique

Avec les attaques de la bourgeoisie sur l'ensemble des travailleurs européens,

renforcées par la crise de 2008, il existe une recomposition du prolétariat, dont les couches les plus précaires sont les femmes, les jeunes et les travailleurs immigrés. Dans son document européen, la LIT-QI déclare que : « *Tout cela débouche sur un phénomène qui n'avait existé qu'au lendemain de la guerre mondiale : le chômage structurel, qui est utilisé par les patrons et les gouvernements en Espagne, au Portugal, en Grèce ou en Italie pour imposer une précarisation accélérée. Les appareils bureaucratiques politiques et syndicaux, dont la fonction sociale a été pendant des décennies la cogestion de l'Etat providence, sont devenus les gestionnaires du nouveau modèle d'exploitation du prolétariat. La tendance à la crise de ces appareils est proportionnelle à la résistance des travailleurs à l'ajustement.* »¹

Cette crise des appareils – spécifiquement dans les pays dominés, plus touchés par la crise – est bien liée à un processus objectif, comme le dit plus loin le même document : « *Les privilèges des bureaucraties syndicales, matériellement liées à l'Etat bourgeois et aux grandes entreprises (via la participation dans les fonds de pension ou dans les conseils d'administration), ne résident plus essentiellement dans la gestion des conquêtes du prolétariat. Comme partie intégrante des régimes bourgeois, et de plus en plus en proie aux contradictions, elles s'appuient sur la division des travailleurs, entre ceux qui conservent le standard antérieur et les précarisés abandonnés aux mains des patrons. Leur nouveau rôle, en tant que vrais gourous du patronat, est d'impulser l'ajustement et de gérer les nouvelles relations de travail.* »²

En Belgique, les organisations syndicales se sont construites comme d'énormes appareils bureaucratiques,

bien intégrés à l'Etat. Il s'agit du résultat contradictoire de la lutte du puissant prolétariat belge et de la volonté de la bourgeoisie, avec la complicité des dirigeants réformistes, de maintenir le contrôle sur la classe ouvrière. De par le développement même du capitalisme industriel et de la lutte de classes dans les pays du nord de l'Europe, la bourgeoisie a dû, et a su, imposer à l'époque un contrôle sur son prolétariat grâce à la trahison de la social-démocratie et au développement de l'aristocratie ouvrière. De plus, en Belgique, avec l'argent frais venant de sa colonie, le Congo Belge, l'Etat avait les moyens de mener ces politiques visant à contrôler la classe ouvrière. Cela ne se ressent plus tellement aujourd'hui, mais à l'époque de ce développement du capitalisme, la bourgeoisie belge avait peur du mouvement ouvrier. La Belgique, alors deuxième pays industrialisé du monde après l'Angleterre, était une véritable puissance industrielle avec une grande concentration d'ouvriers, dans les mines, les fabriques de verres et les ateliers textiles. La police tirait parfois dans les manifestations et il y avait de nombreux morts. Ainsi, la domestication du mouvement ouvrier était une nécessité pour la bourgeoisie. Il est vrai qu'en Europe, il existe le prolétariat avec la plus grande tradition de lutte au monde. Mais l'autre côté de la médaille, c'est qu'il existe en Europe la bureaucratie avec la plus grande tradition de trahisons, la plus grande expérience dans la sauvegarde des intérêts de la bourgeoisie face aux montées des luttes.

Le rôle historique de cette bureaucratie, de ces directions syndicales, est de collaborer avec la bourgeoisie pour maintenir la paix sociale et gérer les conquêtes sociales. L'objectif de cette bureaucratie est de maintenir ses

privileges, c'est-à-dire son emploi et ses avantages qui découlent de la collaboration de classes, en étant « l'interlocuteur » du gouvernement et du patronat. Son travail consiste à aller discuter avec les patrons et le gouvernement d'un côté, et ensuite avec ses employés et affiliés pour faire passer l'accord qu'elle a négocié. Le problème, pour le bureaucrate, vient quand la lutte à la base arrive, c'est-à-dire quand il doit satisfaire à la fois sa base, celle qui l'a élu, et, d'un autre côté, le patron ou le gouvernement, ceux qui lui permettent d'exercer son travail.

Ainsi, si les bureaucraties syndicales pouvaient être à la tête de luttes progressistes sous l'époque réformatrice du capitalisme, elles deviennent, sous le capitalisme impérialiste, une caste parasitaire qui accompagne le démantèlement des acquis des travailleurs.

2.3. L'intégration des syndicats à l'Etat bourgeois

Après la Seconde Guerre mondiale, face à la radicalisation des luttes, l'Etat a dû négocier avec les syndicats, gérés par des directions profondément réformatrices. Il les a ainsi intégrés dans la gestion de l'économie, de la sécurité sociale, et leur a donné le paiement des allocations de chômage pour leurs membres. C'est un reflet de la puissance du mouvement ouvrier belge, mais aussi de l'alliance entre la direction sociale-démocrate et la bourgeoisie belge. Ce travail quotidien de la bureaucratie syndicale au service de l'Etat va ancrer profondément l'idéologie réformatrice de conciliation de classe dans les consciences des travailleurs : tout se négocie ; la lutte de classes, c'est du passé. Il faut cogérer l'Etat avec la bourgeoisie ! Fini la lutte de classes !

Actuellement, en Belgique, la situation ne saurait être meilleure pour les capitalistes, car le mouvement syndical est, et ce, dès le début, divisé en deux principaux courants : la social-démocratie chrétienne (CSC, 1,5 million d'affiliés) et la sociale démocratie (FGTB, 1,2 million). A cela vient s'ajouter un syndicat libéral minoritaire (250 000 affiliés). C'est ce qu'on appelle ici les trois piliers, qui comprennent chacun un parti, un syndicat et une mutuelle, ainsi que de nombreuses associations satellites. En ce qui concerne le lien avec son parti-mère social-démocrate, la secrétaire générale de la FGFB est membre suppléante du bureau du Parti Socialiste. Et l'ex-chef de la CSC était, lui, candidat cdH (centre démocrate Humaniste) sur les listes européennes en mai 2014.

La composition sociale des affiliés a changé. Elle n'est désormais plus composée de travailleurs de l'industrie, mais plutôt de ceux du secteur tertiaire (services). Il reste très peu de grandes concentrations de travailleurs et, étant donné le tissu économique de PME, la représentation syndicale est très éparpillée. Enfin, soulignons que les syndicats ont centralisé leurs structures en fusionnant des secteurs et des centrales au cours de ces dernières années.

Un syndicalisme de service attractif

La bureaucratie des syndicats a été fortement influencée par le rôle social que jouent nos syndicats. En effet, en Belgique, les syndicats assument, depuis le début du 20e siècle, une fonction de l'Etat : la **gestion des allocations de chômage** (de l'argent public) pour leurs affiliés. Concrètement, l'ONEM verse une somme proportionnelle au nombre de dossiers à ce Service du syndicat agréé,

qui a une comptabilité distincte de celle du syndicat.

Cette fonction permet de donner une image plus pacifiée des syndicats, de créer une collaboration entre les dirigeants syndicaux qui gèrent ces fonds et les représentants des employeurs. Depuis le début du 20e siècle, « *Les soins apportés par la plupart des représentants syndicaux à gérer ces fonds contribuent à une certaine déradicalisation de ces dirigeants et renforcent le processus de bureaucratisation qui marque l'évolution des organisations syndicales belges.* »³ Cela crée une fonction de service qui amène les travailleurs à se syndiquer pour avoir un service de chômage efficace, et plus nécessairement comme un acte de solidarité de classe. Cela revient à prendre une assurance individuelle. Un autre service que rend le syndicat est la défense juridique de ses affiliés.

Ainsi, les syndicats vont dépenser beaucoup d'argent à améliorer cette offre de services au détriment de l'organisation de la lutte contre le patronat et le gouvernement, pour attirer plus d'affiliés.

En effet, les cotisations restent les premières rentrées des syndicats. Elles permettent en partie d'alimenter des caisses de grèves, mais aussi tout l'appareil pour survivre, ou plutôt pour très bien vivre. Mais le développement du chômage et les mesures d'austérité réduisent ces cotisations syndicales. Car, d'un côté, la cotisation d'un chômeur est moindre que celle d'un travailleur, et de l'autre côté, les mesures d'exclusion du chômage vont amener les chômeurs exclus à se désaffilier, vu qu'ils n'ont plus besoin de ce service du syndicat et que leur revenu va chuter.

Un autre argument pour s'affilier à un syndicat, c'est la ristourne, ou la **prime**

syndicale. Il s'agit d'un arrangement avec l'employeur (qu'il soit public ou privé), institué dans les Conventions Collectives de Travail (CCT), de créer un Fond de sécurité d'existence alimenté par l'employeur, qui va notamment servir à reverser une partie (de 50 à 100 % selon les secteurs) du montant de la cotisation syndicale au travailleur. Sur la base de 50 % des actifs syndiqués en 2004 : les employeurs ont remboursé 160 millions d'euros aux travailleurs syndiqués. Il s'agit d'un incitant à s'affilier aux syndicats, payé par le patronat et l'Etat, pour soutenir le rôle de ceux-ci dans le dialogue social. Il existe 180 fonds de sécurité d'existence en Belgique qui, en plus de la prime, financent les formations, le complément de chômage, des primes de fin d'année, etc.

L'Etat et les employeurs ne se concertent évidemment qu'avec les syndicats reconnus. La concertation exclut d'emblée tous les syndicats non-officiels, qu'ils contrôlent beaucoup moins et à qui ils refusent une présence au Conseil National du Travail (CNT). C'est le cas notamment de l'Union Nationale des Syndicats Indépendants, à laquelle est affilié le Syndicat Indépendant des Cheminots (SIC).

2.4. La cogestion de l'Etat et des relations de travail

Les trois confédérations syndicales reconnues, la FGTB, la CSC et la CGSLB, ont un droit de participation aux organes de direction des institutions publiques de la sécurité sociale (ONEM, ONSS, INAMI, etc.) et des services régionaux de placement des chômeurs (Actiris, Forem, VDABSS).

Les organes de collaboration de classes :

Il s'agit souvent de résultats de la lutte des travailleurs qui, au lieu de subir la loi arbitraire des patrons, obtiennent des conventions et des règlements de travail fixés dans la loi et obligent les patrons à s'asseoir à la table.

Pour nous, tout d'abord, la participation à un **organe de négociation**, telle que les Commissions paritaires, les Conseil d'entreprises, les Comités de prévention et de sécurité, est un acquis par rapport à l'époque où les patrons ne prenaient même pas notre avis en considération : nous les avons obligés à s'asseoir à une table. Malgré le fait que la bureaucratie syndicale aille à la table pour négocier des accords « raisonnables » et trahir nos luttes, ils n'en restent pas moins des organes importants, mais qui dépendent du rapport de force que nous établissons dans l'entreprise, dans la rue.

Si nous reconnaissons l'importance d'avoir un regard sur les comptes de l'Etat, à travers la participation à des organes **de cogestion de l'Etat** comme observateurs, nous sommes contre la manière dont la bureaucratie les utilise, car elle collabore avec le gouvernement à l'application de la politique gouvernementale. Il s'agit ici de ce qu'on appelle la concertation sociale, mais que nous appelons par son vrai nom : la collaboration de classes. En effet, il s'agit, pour la bourgeoisie, de faire avaliser par les directions syndicales leur politique pour exploiter les travailleurs. Que la bureaucratie y participe est déjà scandaleux, mais le pire, c'est qu'elle accepte (et défend) que ces pourparlers soient secrets !

Notre position

Nous excluons cependant toute participation à des organes du type « Comité d'alerte », mis en place après l'explosion d'une lutte pour y mettre fin. Comme lors de la grève d'AGC Splintex en 2005, où les directions syndicales ont honteusement collaboré avec les patrons et un conciliateur du gouvernement.

De nombreux organismes existent entre « partenaires » sociaux (patrons et syndicats), et parfois avec l'Etat. Là où ils représentent un acquis, comme les CCT, la présence dans des institutions de la sécu, nous devons y défendre notre présence et, surtout, dénoncer la collaboration de nos représentants avec les politiques patronales.

Cependant, nous devons aussi savoir que tous ces organes sont des conquêtes déformées par la bourgeoisie et qu'elles sont utilisées contre les travailleurs. Elles ne sont pas progressistes en elles-mêmes, parce qu'elles sont nées d'une

* Sans être exhaustif, il existe : le **Conseil National du Travail** (CNT) qui donne un avis consultatif au gouvernement (ministres, chambre) sur les questions économiques et sociales. Il peut conclure des Conventions collectives de travail (CCT). Le **Conseil Central de l'Economie** (CCE) rend également des avis sur des questions liées à l'économie nationale, souvent la compétitivité, les prix... Toujours au niveau intersectoriel, il y a le **Conseil supérieur pour la Prévention et la Protection au Travail**, qui rend un avis sur les risques liés au travail. Enfin, il y a le **Groupe des 10**, émanation du CNT, composé de 5 représentants syndicaux et 5 représentants patronaux, mais présidé par un représentant de la FEB (1), où ils définissent le cadre pour les négociations sociales pour le secteur privé. Le Groupe des 10 se réunit à huit clos et si un accord n'est pas possible, c'est le gouvernement qui décide. Aux niveaux sectoriels, les Commissions Paritaires (CP) ont pour mission de conclure les CCT.

négociation après une lutte ; elles peuvent très bien se retourner contre nous. S'il peut être intéressant de siéger au CNT pour faire valoir nos revendications, en quoi le fait de siéger au Groupe des 10 est-il intéressant ? Parce qu'il répond au même principe que le CNT, qui est un acquis déformé des luttes passées ? N'est-ce pas plutôt le fait de cautionner une des pires expressions de la collaboration de nos directions syndicales avec le patronat ?

Nos revendications relatives à une présence, ou non, dans ces organes dépend donc de l'intérêt du mot d'ordre. En soi, négocier avec un patron n'est qu'une étape obligée dans la lutte pour l'amélioration de nos droits, tant que la bourgeoisie existe. Mais, rappelons-nous bien que très peu de pays dans le monde disposent d'autant d'organes de négociation. Souvent, dans les autres pays, le syndicat obtient d'être reçu quand il y a eu une lutte, et il n'y a pas une caste de fonctionnaires spécialisés dans la négociation-concertation.

Nous devons plutôt exiger que **les négociations aient lieu quand nous le décidons, et de la manière dont nous le décidons** : à chacune de nos luttes, nous exigeons une table de négociation pour répondre à nos revendications.

Enfin, nous devons chaque fois nous poser la question : est-ce que la participation à tel ou tel organe garantit notre **principe d'indépendance de classe** ? Est-ce que je ne participe pas à la gestion de l'Etat bourgeois ? Est-ce que je ne collabore pas avec la bourgeoisie ?

2.5. Un modèle menacé ?

Le modèle de collaboration de classes sert fidèlement les intérêts de la bourgeoisie depuis plus d'un siècle. Pourtant, régulièrement, quand les

attaques de la bourgeoisie se font plus violentes, comme lors du gel des salaires en 2013, ou de l'accord de gouvernement de Michel I, ce modèle serait menacé. Alors, comme un rituel bien rodé, et à grands cris, les directions claques les portes, lancent une menace en déclarant que la paix sociale est en jeu, et désorganisent leurs troupes dans des actions sans lendemain. Les experts se répandent dans les médias sur l'importance de notre modèle de concertation à la belge... mais tout revient finalement à la « normale ».

Cela est-il dû au fait qu'un secteur de la bourgeoisie est tenté de passer par-dessus les syndicats ? Que la bourgeoisie dans son ensemble n'a plus de marge de manœuvre pour donner des cacahuètes aux travailleurs en négociant ? Ou encore que la bourgeoisie ne trouve plus d'intérêt à la collaboration de classes telle qu'elle existe actuellement ?

Le modèle de concertation n'est pas modifié, en dépit du fait que la N-VA et une aile du patronat flamand veulent passer en force. Nous pensons que l'intérêt de la bourgeoisie belge ne change pas : s'imposer aux travailleurs, sans provoquer de révoltes dangereuses pour sa propre existence, ses plans d'exploitation pour sauver son taux de profit. Pour cela, elle a besoin de la bureaucratie syndicale et elle négocie en permanence avec elle, que ce soit via ses dirigeants qui font partie des partis bourgeois, ou via les négociateurs syndicaux.

Ce que reflètent ces mélodrames de fin de modèle de concertation, c'est la réaction de la base syndicale, via l'appareil, aux attaques de plus en plus dures de la bourgeoisie. Face à cela, une tactique est élaborée pour sauver la face en contrôlant le mouvement. Ce n'est pas neuf. Trotsky disait déjà en 1935,

concernant une catégorie de grève générale : « *Les parlementaires et les dirigeants syndicaux sentent à un moment donné la nécessité de donner une issue à la colère accumulée dans les masses, ou bien sont tout simplement obligés de monter en marche dans le mouvement qui a éclaté par-dessus leurs propres têtes. Dans de tels cas, ils escaladent en toute hâte l'escalier de service pour rencontrer le gouvernement et obtenir sa permission de prendre la tête du mouvement de grève générale, avec l'engagement de leur part d'y mettre un terme aussi rapidement que possible et sans dommage pour la faïence de l'Etat. Parfois - et il s'en faut de beaucoup pour que ce soit toujours -, ils arrivent à marchander d'avance quelques petites concessions qui leur servent de feuilles de vigne. »*

La meilleure preuve que la bourgeoisie ne veut pas mettre fin au modèle de concertation, c'est qu'elle y retourne de bon cœur (elle dit même ne jamais avoir fermé la porte), dans un système qui ne change pas, après que la bureaucratie ait sauvé la face, face aux travailleurs.

Notons cependant que **la bourgeoisie attaque l'action syndicale**, en prévoyant un service minimum dans les services publics, en multipliant les recours devant les tribunaux. D'autre part, avec la sixième réforme de l'Etat, qui régionalise de plus en plus de matières sociales, elle semble vouloir régionaliser de plus en plus la concertation sociale, car cela va également régionaliser la lutte de classes. Les bureaucraties syndicales semblent bien s'adapter à ces attaques et elles commencent à s'adapter à la régionalisation. Va-t-on assister au renforcement des bureaucraties régionales au détriment de leur appareil fédéral ?

2.6. Bureaucratie syndicale et travailleurs belges : cooptation et stratégie de démobilisation

Trotsky avait prédit que l'intégration des syndicats dans l'Etat allait s'approfondir. Sur ce point, nous l'avons vu, il avait parfaitement raison. Et la relation entre la bureaucratie syndicale et les travailleurs a elle aussi évolué en éliminant quasi totalement, en Belgique en tout cas, **la possibilité pour la base de contrôler l'appareil**. C'est ce qu'on appelle la dégénérescence bureaucratique de nos syndicats,

Dans certains pays, comme le Brésil par exemple, le syndicat est créé sur le lieu de travail et il s'affilie ensuite à une centrale. En Belgique, c'est l'inverse : le ou les travailleurs prennent contact avec le permanent de leur secteur professionnel, et la section est ensuite créée. Dans le secteur public, un congrès statutaire doit avoir lieu tous les 4 ans pour renouveler les statuts et élire les délégués. En dehors de cela, aucune réunion des affiliés n'est obligatoire. C'est-à-dire que, dans les délégations les moins combattives, les affiliés d'une même section ne se rencontrent jamais et aucun contrôle sur l'appareil syndical n'est possible. A la différence du secteur privé, l'élection des délégués ne se fait pas lors de la période des élections sociales, mais lors d'une procédure interne où les candidats peuvent se présenter en contactant leur délégué ou permanent qui établira une liste. L'élection se fait dans un congrès où souvent seuls les délégués et les permanents sont présents, bien que les affiliés soient convoqués. Et, comme nous l'avons vu plus haut, il n'y a donc aucune élection si le nombre de délégués proposés est inférieur ou égal au quota en vigueur. Il y a juste un aval formel de l'AG. Dans le secteur privé, les

élections sont plus transparentes. C'est un moment important de démocratie interne, même si elles sont souvent manipulées par l'appareil.

Outre ce manque de démocratie de base, la bureaucratie profite de ces élections pour **coopter** des travailleurs combattifs dans les instances. Cette stratégie a pour but d'éliminer la combativité et donc la contestation de la base envers la caste des bureaucrates. Cela marche d'autant mieux que c'est l'ex-collègue combattif, qui a la confiance de ses affiliés, qui aura plus de facilité pour trahir les luttes de ses camarades. Il n'y a presque plus de tradition de démocratie ouvrière : tout est géré par l'appareil. Dès le début, les travailleurs sont gérés par le permanent d'une centrale ou d'une autre.

Il y a également une stratégie de **privilégier la négociation pour éviter la mobilisation**. Lors de grandes fermetures d'usines, de mesures imbuables du patronat, les syndicats canalisent la colère des travailleurs en organisant des mobilisations (le tristement célèbre axe Nord-Midi) et une ou plusieurs grèves et actions. Il arrive que ces manifestations soient spontanées. Dès lors, ou la bureaucratie tente de les isoler, ou elle en reprend le contrôle si elle le peut. Mais, dans tous les cas, dès qu'elle le peut, la bureaucratie établit avec le patronat, et aussi parfois avec l'Etat, un calendrier de négociation durant lequel elle s'engage souvent à ne pas mobiliser. Il y a parfois des débordements, mais, en général, l'issue du conflit est la défaite pour les travailleurs, car le plan de licenciement, ou une autre mesure, devient effectif. La bureaucratie fait passer cette défaite pour une victoire en criant : « Victoire ! Grâce à la négociation, on a obtenu... » Il s'agit de quelques concessions, souvent

avec l'intervention de l'Etat, comme des prépensions, des primes plus importantes, etc., bref, des cacahuètes par rapport au profit engendré par la bourgeoisie grâce à cette défaite de notre classe. Par exemple, durant les trois mois de grèves à BM&S, l'appareil n'a pas cessé de freiner toute action ou mobilisation, en mettant la pression sur les délégués pour éviter toute mobilisation qui auraient « nuit » à la négociation avec la direction.

2.7. Les conséquences sur l'organisation des travailleurs

Il y a beaucoup de désillusion chez les travailleurs belges qui continuent à se mobiliser à l'appel de leur direction, et qui sont parfois très nombreux, comme le 6 novembre 2014, mais qui ne voient pas de résultats. Cela a pour conséquence que beaucoup de travailleurs, même des affiliés syndicaux, ne croient plus dans la mobilisation, dans ces promenades Nord-Midi. D'autres ne voient de toute façon pas dans le syndicat un outil de combat, car, mis à part certains secteurs, quelques anciens et certains délégués combattifs ou formateurs à gauche, les organisations syndicales ne transmettent pas une tradition classiste et démocratique de lutte.

C'est de cette tradition que la bureaucratie a peur et qu'elle essaie à tout prix d'étouffer. En effet, s'engager dans la lutte de classes du côté des travailleurs

est à l'opposé de sa pratique quotidienne, mais en plus, cela signifierait remettre en cause ses mandats syndicaux, qui lui permettent de jouir de ses privilèges.

2.8. La bureaucratie de gauche

Soyons clair : s'il y a « gauche » dans ce concept, il y a aussi « bureaucratie », qui reprend tout le fonctionnement anti-démocratique de l'appareil classique.

Ils utilisent la gauche de manière opportuniste, pour chauffer leur chaise un peu plus longtemps. Leur rôle est plus néfaste encore que celui de la bureaucratie classique, car ils ont la confiance des travailleurs, par leur impressionnisme et leurs discours. Cependant, parfois, il est possible qu'ils prennent position, mais c'est toujours soit parce qu'il existe une base radicalisée, soit parce que cela rencontre leurs intérêts dans leur compétition au sein de l'appareil, soit les deux. C'est un secteur important à suivre, car c'est lui qui va capter (et calmer) les éléments radicaux qui apparaissent suite aux mobilisations.

1 LIT-QI, *L'Union européenne, une machine de guerre contre les travailleurs et les peuples*, 2014, chap.3. La brochure est disponible sur le site de la LCT, www.lct-cwb.be, onglet Théorie.

2 Ibidem, chap. 4

3 CRISP, *Dynamique de la concertation sociale*, 2010, p.99

3. Notre programme



3.1. Perspectives historiques

Les syndicats ont représenté un progrès gigantesque pour la classe ouvrière : ils ont permis d'organiser notre classe pour la défense de ses intérêts les plus urgents, tant économiques que démocratiques, et d'arracher de grandes conquêtes. Notre droit et notre capacité à nous organiser syndicalement sont un acquis en soi qu'il faut défendre. Si l'on peut faire beaucoup de critiques, justifiées, sur leur fonctionnement et leurs directions bureaucratiques, les syndicats belges restent les premières

organisations capables d'organiser et de mobiliser les masses. Pour Lénine, les syndicats représentaient pour longtemps encore « l'indispensable « école du communisme » [...], le groupement nécessaire des ouvriers afin que la gestion de toute l'économie du pays passe graduellement d'abord aux mains de la classe ouvrière (et non à telles ou telles professions), et puis à l'ensemble des travailleurs ».¹ **Nous défendons les syndicats comme instrument de lutte des travailleurs, mais nous dénonçons sa direction.**

En tant que marxistes révolutionnaires, nous poursuivons l'objectif d'organiser l'avant-garde de la classe ouvrière, de diriger politiquement les masses pour qu'elles prennent le pouvoir par l'insurrection et instaurent une dictature du prolétariat vers une société sans classes. Pour cela, comme trotskystes, nous avons deux stratégies permanentes : la mobilisation des masses et la construction d'un parti national, faisant partie d'une organisation révolutionnaire internationale.

Notre participation actuelle dans les syndicats n'est pas une fin en soi, mais un outil fondamental vers la révolution : un moyen de mobiliser, de renforcer l'esprit de lutte, d'influencer et de politiser la classe ouvrière en disputant politiquement ses directions. Mais il se peut qu'un jour, cet outil ne soit plus utile ou possible. Dans un autre contexte politique, fasciste par exemple, il pourrait se retourner contre la classe ouvrière, y compris par la force. C'est parce que le rôle des syndicats dépend de l'évolution de la lutte de classes ; lutte dans laquelle nous n'envisageons pas une participation dans les syndicats comme une stratégie permanente, mais seulement comme une tactique, qui est subordonnée à nos stratégies.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'il serait erroné de boycotter en soi les syndicats, ou d'appeler des secteurs à rompre avec l'appareil sans l'implication réelle des masses, sous prétexte que leurs directions sont bureaucratiques et corrompues. Notre politique est de nous insérer dans les syndicats, malgré les conditions difficiles existantes en leur sein, afin d'augmenter notre influence politique et de mobiliser les masses, plutôt que de laisser les travailleurs dans les mains de traîtres.

La tâche de gagner les masses à notre programme, c'est-à-dire à la prise du pouvoir par la classe ouvrière, à la dictature du prolétariat et au socialisme, est longue et difficile. Mais dans cette perspective, nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de raccourci à la mobilisation des masses et, poursuivant cette stratégie, notre travail dans les syndicats contre la bureaucratie est aujourd'hui nécessaire.

3.2. Luttes et décisions à la base, par la base

La structure syndicale est faite pour détacher l'action – et toute décision – de la base des travailleurs, et pour mettre des bâtons dans les roues aux actions unitaires. Le permanent a la réponse facile à une interpellation soutenant la mobilisation, en invoquant que, par souci d'unité, on ne peut envisager nos actions que de concert avec notre grande organisation et on doit « attendre les décisions des instances » ; tout cela malgré toute sa « bonne volonté personnelle », bien sûr, en remerciant éventuellement même au passage la combativité bien nécessaire de ses camarades et en garantissant qu'il portera le message dans les instances supérieures avec toute la vitalité qu'il se doit ; mais sans doute sans trop de suivi... et en gagnant déjà certainement du temps.

Nous nous opposons au fait que la lutte syndicale soit le monopole des « représentants » syndicaux : l'action syndicale doit être portée démocratiquement par la base.

Sans leur jeter la pierre – puisque c'est le résultat d'un long travail de la bureaucratie –, nous combattons le point de vue de trop nombreux travailleurs qui se demandent « ce que font les syndicats » quand ils ont un problème. Nous leur

retournons les questions : qu'es-tu prêt à faire ? Que peut-on faire ensemble pour faire changer les choses ? Et une initiative de la base a beaucoup plus de force vis-à-vis de la direction patronale dans la mesure où l'appareil syndical n'en est pas le représentant. Les permanents syndicaux sont de ce fait obligés de se plier à l'élan de la base, même si l'initiative n'a pas fait l'objet d'une décision syndicale par les instances officielles prévues, une décision que l'on n'aurait peut-être jamais obtenue, d'une part par l'opposition probable de l'appareil, et d'autre part par une trop grande absence de la base dans l'assemblée syndicale dans les locaux officiels du syndicat. Notre axe est de chercher et de défendre tous les moyens qui permettent une plus grande autodétermination de la base dans l'activité syndicale combative, par la promotion d'initiatives des travailleurs du terrain, telles que le lancement d'une pétition, la création de sections locales ou de groupes de discussions. Nous promovons les assemblées sur les lieux de travail, pas uniquement dans les locaux syndicaux, mais sur le terrain de la base (pendant ou en dehors des heures de travail, pas uniquement pour les affiliés, mais dirigé vers tous, syndiqués ou pas). Nous y défendons la démocratie directe pour que les travailleurs se permettent de prendre des décisions et de mener des actions. Face à la base, dans des assemblées ou des actions autonomes, les permanents ne manquent pas de venir tenter de récupérer la direction. Mais devant la base, la tâche est beaucoup plus difficile que dans leurs instances.

Pour nous, historiquement, les conquêtes des travailleurs n'ont été obtenues en dernière instance que par la combativité et la lutte des travailleurs. D'ailleurs, la seule force sur laquelle un

bureaucrate de gauche peut réellement compter pour faire pression sur l'appareil, si telle est encore sa volonté, est la mobilisation de sa base.

Nous dénonçons les processus de pures négociations (souvent secrètes) de l'appareil avec le patronat, utilisés comme moyen pour prévenir ou canaliser le mouvement de la base. Ces bureaucrates créent des illusions, des incompréhensions, la démoralisation chez les travailleurs et la perte de confiance dans leurs actions. Ils sont capables de négocier pour tenter d'obtenir le « droit » de négocier, pour justifier leur rôle, assis entre deux chaises. Tout est différent, bien entendu, lorsque cette négociation, même menée par les permanents, est le fruit d'actions concrètes de la base et reste, tant que possible, sous sa surveillance étroite. Dans un tel contexte, chaque pas en avant et chaque recul doivent être analysés comme tactiques pour prendre la direction de la lutte à la base.

Pour avancer dans la bataille pour la direction dans les syndicats, nous défendons l'organisation d'élections sociales dans les secteurs publics où il n'y en a pas, la constitution de listes de manière démocratique (avec présélection et débat ouvert s'il y a trop de candidats), la création de délégations syndicales dans les entreprises (en particulier les PME). Mais seul un mouvement assez fort de la base pourra changer le fonctionnement actuel.

Comme délégué syndical, notre point de vue est de porter et de défendre toujours le point de vue des travailleurs de base dans les instances, plutôt que de suivre ce que les permanents souhaiteraient trop souvent : que les délégués se limitent à « descendre » leur orientation politique vers la base.

3.3. Unifier les travailleurs en lutte

La tâche stratégique et quotidienne de l'appareil bureaucratique est de diviser les travailleurs pour éviter que les luttes ne fassent « tache d'huile ». On se souvient notamment de la lutte à AGC-Splintex où la bureaucratie syndicale se réunissait avec la Région wallonne dans ce but explicite. La plupart des permanents sont allergiques aux contacts entre travailleurs d'entreprises ou de secteurs différents qui pourraient contourner la volonté de leurs instances.

Sur un même lieu de travail, des travailleurs peuvent se retrouver dans des syndicats différents, voire dans des centrales ou des secteurs différents en étant dans le même syndicat. Des sans-papiers se retrouvent aussi en dehors de tout contact avec les syndicats. Nous défendons l'unité à la base dans la défense de nos intérêts communs de classe.

Une question que peuvent se poser des militants syndicaux conscients de la division instaurée par les structures syndicales est : ne faudrait-il pas fusionner la FGTB et la CSC pour retrouver l'unité dans nos combats ? Premièrement, penser pouvoir fusionner deux ou trois appareils dirigés par des partis ennemis est illusoire. Mais, surtout, nous ne pensons pas que l'avenir de la lutte dépende de la fusion des appareils, mais de l'unification de la majorité de la classe ouvrière dans ses combats concrets, sur les lieux de travail et dans la rue, derrière des slogans communs, contre le patronat et ses gouvernements, mais aussi contre leurs agents bureaucratiques à la tête de nos organisations syndicales.

L'unification des luttes est un axe essentiel dans la construction d'un véritable rapport de forces face au patronat et au gouvernement. Nous

donnons notre soutien aux travailleurs en lutte, en appelant à participer aux piquets, en appuyant des déclarations et des motions de solidarité, en poussant d'autres actions qui renforcent le mouvement d'ensemble, en mettant en avant et en revendiquant les intérêts communs de notre classe. Nous notons dans ce sens comme très positives nos expériences concrètes de soutien aux piquets des cheminots par le secteur ALR de Bruxelles et des jeunes FGTB de l'ULB, ou l'organisation de la rencontre des nettoyeurs sous-traitants de la SNCB avec les cheminots pour faire un appel de soutien au piquet de grève.

La solidarité de classe, entre secteurs, entre communautés et au-delà des frontières, est pour nous un principe.

3.4. Déclarer et revendiquer les vraies victoires

Dans nos grandes organisations syndicales, le potentiel de mobilisation est énorme, mais dans ce contexte de recul de nos « acquis » et avec nos « généraux » qui travaillent pour l'ennemi, nous connaissons de trop nombreuses défaites. Que les travailleurs attribuent ces défaites au rôle de la bureaucratie ou pas, le résultat est trop souvent le découragement, la démoralisation et la résignation. Et le fait de prendre conscience de la trahison de nos « représentants » n'est pas toujours facile à digérer.

Le fait est que l'appareil syndical présente les événements de manière à ne pas attribuer – ou à attribuer le moins possible – les victoires à la base et à ses luttes, et certainement pas à l'organisation indépendante de notre classe. Il s'agit pour nous d'expliquer la vérité : **en s'appuyant sur la combativité et l'organisation de la base, nous pouvons changer les décisions du patronat et**

les orientations des permanents syndicaux. Par exemple, si dernièrement les cheminots de l'atelier de Forest ont obtenu l'engagement de 5 nouveaux collègues, ce n'est pas dû à la grève officielle déclarée par préavis, ni aux seules négociations qui ont eu lieu avec le manager de la SNCB, mais au ras-le-bol et à la détermination des travailleurs qui sont partis en grève spontanée par après. Et on peut aussi analyser le cas des nettoyeurs de BM&S dans ce sens.

Il se peut aussi que la bureaucratie présente des victoires qui n'en sont pas, lorsqu'elle a atteint son objectif à elle. Cela amène des confusions et une nouvelle démotivation : « tout ça pour ça... ça ne valait pas la peine ! »

Il s'agit de populariser les victoires pour encourager l'esprit de lutte et donner confiance en nos propres forces. Et cela est d'autant plus important qu'elles ne sont malheureusement pas nombreuses... Mais cependant moins rares qu'on peut le penser.

3.5. Politique d'exigence et de dénonciation (et de bilan)

Avec quelle méthode pouvons-nous nous opposer de manière constructive à la bureaucratie dans les syndicats pour mobiliser et politiser la classe ? Il ne sert à rien de boycotter les syndicats, ni d'entrer en confrontation personnelle avec l'un ou l'autre permanent, ou de s'en faire au contraire un « ami » pour tenter d'influencer les décisions « par le haut », ni de « faire la leçon » aux travailleurs dans une assemblée en tant que « révolutionnaire qui a tout compris », ni d'espérer faire son propre syndicat « de gauche » avec une avant-garde ultra-minoritaire, etc. **Notre but est de mobiliser les masses et d'organiser un rap-**

port de force suffisant pour arracher de réelles victoires.

Pour cela, notre politique est d'accompagner les travailleurs dans leurs luttes et de tirer ensemble les enseignements de nos expériences avec le rôle traître de la bureaucratie. Nous appelons cela la « politique d'exigences et de dénonciations ». En pratique, nous formulons des exigences concrètes à la bureaucratie syndicale, face à la base et de manière tout à fait correcte et légitime, en demandant qu'elle prenne ses responsabilités et organise démocratiquement le combat pour les revendications de la base. Tant qu'elle répond à ces exigences, c'est une victoire pour notre classe, fruit de notre rapport de force. Par contre, si elle refuse ou si elle met des freins en chemin pour finalement éviter d'aller au bout des choses, nous jugeons les actes et les dénonçons tout aussi ouvertement.

Finalement, nous tirons des conclusions de ces expériences avec les camarades, qui voient petit à petit la nécessité absolue, non pas seulement de mobiliser nos collègues, mais aussi de mener la bataille pour la démocratie interne contre le rôle de la bureaucratie.

Face à nos exigences, la bureaucratie peut se cacher derrière « l'obligation de travailler de manière organisée » dans les dédales des instances officielles, en disant : « Je suis tout à fait favorable à vos revendications, mais c'est mon chef hiérarchique et/ou l'agenda de la structure qui bloque... ». Ceci est valable aussi pour la bureaucratie de gauche. Mais dans ce cas, nous la prenons au mot, et nous lui posons alors l'exigence de se mouiller et de faire « remonter » nos exigences ensemble. En discutant encore des prochains blocages qu'elle trouvera.

Notre travail militant est aussi d'arriver à formuler de bonnes exigences : qu'elles reflètent une préoccupation qui va mobiliser la base, qu'elles soient concrètes, réalistes et précises et qu'elles aident à porter la lutte, sans oublier nos propositions de fond sur base de notre programme politique.

3.6. S'organiser pour construire une opposition

En s'appuyant sur une forte base syndicale dans des sections d'entreprise, certains ont comme politique de gagner des postes dans les appareils syndicaux pour les contrôler, donc sans remettre en question leurs méthodes bureaucratiques. Ce faisant, ils se profilent comme une nouvelle bureaucratie en s'autoproclamant « de gauche ». Mais, excepté des cas individuels (et sans doute provisoires), on ne peut même pas la considérer comme une bureaucratie de gauche au sens strict du terme (« qui a encore l'intention de lutter pour notre classe »).

Certains militants prennent comme stratégie de faire pression sur les appareils syndicaux en s'appuyant sur des divisions internes à la bureaucratie et en s'alliant à son aile gauche. Ce faisant, ils évitent d'exprimer (publiquement) des critiques sur le fonctionnement bureaucratique en soi. Nous pensons qu'une telle méthode est le résultat d'un manque de confiance dans la mobilisation des masses.

Face à ces grands appareils syndicaux bureaucratiques, notre classe a besoin d'organismes indépendants de lutte. De notre côté, nous visons à organiser l'avant-garde pour construire ensemble une opposition dans les syndicats, c'est-à-dire, à développer une intervention sur la base d'axes politiques en défense de la démocratie ouvrière, la mobilisation

de la base et l'indépendance de classe, par le biais de la politique d'exigence et de dénonciation.

Cependant, **un de nos axes centraux doit être la discussion de la nécessité d'une opposition intersyndicale et intersectorielle à l'image de l'expérience du Mouvement pour le Renouveau Syndical.**

D'autre part, dans notre action syndicale et dans les organismes de lutte (groupe de travail, comité de soutien d'une grève...), sans sectarisme, nous défendons une participation conjointe de toutes les organisations de gauche et ouvrières.

Les élections sociales doivent aussi faire l'objet d'un plan d'intervention, car c'est l'occasion d'affirmer et de défendre la stratégie syndicale que l'on veut mener et de meilleurs moyens pour cela.

3.7. Politisation de la classe

L'accompagnement des travailleurs dans leurs luttes économiques et la proposition d'une direction alternative à la bureaucratie syndicale sont essentiels et, dans ce processus, le rapport de forces des travailleurs sera d'autant plus important et permanent que la conscience de classe peut s'y développer. En expliquant le contexte politique dans laquelle s'insère la lutte, les intérêts de classe défendus par le patronat et le rôle de la bureaucratie, il s'agit d'affermir petit à petit la compréhension que nous ne pourrions en finir définitivement avec l'exploitation et l'oppression que dans une société sans classes, une société socialiste, par la prise du pouvoir par la classe travailleuse. C'est ce travail de politisation de la classe travailleuse par l'action syndicale que nous nous proposons. C'est aussi dans ce sens que nous citons Marx sur la couverture de notre journal, comme slogan caractéristique

de notre courant : « *L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.* »

Nous nous opposons donc à la conception politique paternaliste sociale-démocrate, selon laquelle les travailleurs syndicalistes ne doivent pas s'occuper de politique autrement qu'en s'en remettant au parti : Il y aurait le monde syndical d'un côté, et le monde politique de l'autre ; il ne faudrait pas politiser les travailleurs, mais en incorporer seulement certains dans le parti pour mieux contrôler le mouvement syndical. Cette conception crée l'illusion que le syndicat doit juste avoir un « ami » ou un « relais politique » dans le parlement ou dans le gouvernement pour que les intérêts des travailleurs soient représentés au mieux. Mais étant réformiste, la social-démocratie n'envisage pas la prise du pouvoir par des organismes indépendants de la classe ouvrière, sinon la gestion, au mieux, de l'Etat capitaliste lui-même.

Malheureusement, l'ensemble de la gauche radicale en Belgique soutient cette idée de « relais » politique, cette idée selon laquelle les travailleurs auraient simplement besoin d'un meilleur relais au Parlement pour que nos intérêts soient mieux « représentés » dans notre « démocratie ».

Pour nous, **développer et soutenir les programmes politiques élaborés par la classe elle-même, dans la mesure où leur contenu, même minimal, se base sur l'indépendance de classe, fait partie de notre programme révolutionnaire d'émancipation politique de la classe.** Ceci remet en question cette conception sociale-démocrate de « relais politique », largement majoritaire et dominante en Belgique, et aussi largement partagée dans la gauche dite « radicale ».

Nous pensons au manifeste du Mouvement pour le Renouveau Syndical (MRS), élaboré par des secteurs syndicalistes de base autour du combat contre la fermeture des Forges de Clabecq et pour la réintégration de sa délégation dans la FGTB. Après plus de vingt ans, il garde toute son actualité.

Nous pensons aussi aux 10 objectifs anticapitalistes de la FGTB Charleroi qui, bien que rédigés par les permanents de cette Régionale, sont un programme issu d'un organisme de notre classe, et tout à fait correct sur son contenu de classe. A l'heure où nous devons nous préparer à une nouvelle vague de mesures d'austérité, nous défendons un tel programme comme une référence et une base dans la constitution d'un large « front de résistance » politico-syndical.

La campagne contre l'austérité dans les services publics de la CGSP-ALR de Bruxelles est un exemple concret de ce que nous voulons développer, à l'initiative de délégués de base et à une échelle plus réduite, en revendiquant très correctement le non-paiement de la dette publique. Ce travail est réalisé dans le but explicite de politiser les assemblées.

L'internationalisme ouvrier est aussi un axe fondamental dans la conscience de classe. Nous appelons les travailleurs à une solidarité au-delà des frontières, sur des conflits ouvriers, des luttes de libération nationale ou tout autre aspect de la vie des travailleurs à portée internationale. La question des oppressions (machisme, racisme, oppression sexuelle) est un combat politique primordial contre la division organisée de notre classe.

1 V. Lénine, *La maladie infantile du communisme (le « gauchisme »)*, 1920 - Chap. 6 *Les révolutionnaires doivent-ils militer dans les syndicats réactionnaires ?*

Table des matières

1. La réalité actuelle des luttes en Belgique	3
1.1. Quelques luttes exemplaires	5
1.2. La lutte à la SNCB	6
1.3. La CGSP-ALR de Bruxelles	7
1.4. Notre constat : une combativité canalisée	7
2. Caractérisation des syndicats	9
2.1. Le rôle de la bureaucratie syndicale	9
2.2. La bureaucratie en Belgique	11
2.3. L'intégration des syndicats à l'Etat bourgeois	12
2.4. La cogestion de l'Etat et des relations de travail	14
2.5. Un modèle menacé ?	15
2.6. Bureaucratie syndicale et travailleurs belges : cooptation et stratégie de démobilisation	17
2.7. Les conséquences sur l'organisation des travailleurs	18
2.8. La bureaucratie de gauche	18
3. Notre programme	19
3.1. Perspectives historiques	19
3.2. Luttes et décisions à la base, par la base	20
3.3. Unifier les travailleurs en lutte	22
3.4. Déclarer et revendiquer les vraies victoires	22
3.5. Politique d'exigence et de dénonciation (et de bilan)	23
3.6. S'organiser pour construire une opposition	24
3.7. Politisation de la classe	24



**« L'émancipation
des travailleurs
sera l'œuvre des
travailleurs eux-
mêmes. »**

K.Marx